



Directeur-adjoint / Directrice-adjointe du soutien aux artistes, aux entreprises et aux projets

Le Centre national de la musique (CNM) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), opérateur de l'Etat rattaché au ministère de la Culture, dont la mission est de soutenir l'écriture, la composition, l'interprétation, l'édition, la production, la diffusion et la promotion de la musique et des variétés, tant en France qu'à l'international.

La Direction du soutien aux artistes, aux entreprises et aux projets (DSAEP) du CNM contribue, dans la concertation avec les professionnels, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de soutien financier de l'établissement. A ce titre, ses équipes administrent, suivent et évaluent les interventions financières dont la DSAEP a la charge, dans le respect des budgets attribués, pour chaque typologie de programmes d'aides au bénéfice du secteur professionnel de la musique et des variétés, dans la diversité de ses métiers, de ses modèles économiques et de ses esthétiques.

La DSAEP est composée de 27 salariés, réunis au sein de 7 services pilotés par des responsables : « Auteurs, compositeurs et artistes-interprètes », « Edition musicale, production phonographique et musique à l'image », « Production de spectacle vivant », « Salles de spectacle/Lieux et disquaires », « Festivals », « Entreprises », « Structuration, développement et transition écologique ».

Missions :

Le Directeur-adjoint ou la Directrice-adjointe du soutien aux artistes, aux entreprises et aux projets aura la responsabilité de seconder la Directrice sur l'ensemble du champ d'intervention de la DSAEP, en particulier dans le domaine de la musique enregistrée, en assurant notamment les missions suivantes :

- Contribuer aux côtés de la Directrice et en lien avec le comité de direction du CNM à l'élaboration et aux évolutions de la stratégie de l'établissement, en matière de soutien financier aux artistes, aux entreprises et aux projets dans le champ de la musique enregistrée et du spectacle vivant ;
- Accompagner la Directrice dans les processus de concertation et d'information des professionnels dans les différentes instances de l'établissement et lors des événements professionnels de la filière musicale et des variétés ;
- Superviser, en lien avec les responsables de pôles de la DSAEP, la gestion des interventions financières des aides financières, le suivi des enveloppes budgétaires attribuées à chaque programme et leur évaluation ;
- Seconder la Directrice dans l'encadrement et le management au quotidien, en lien avec les responsables de services, des équipes en charge de chaque typologie de programmes d'aides et de l'instruction des dossiers d'aides ;
- Coordonner les actions d'expertise et d'accompagnement mises en œuvre au sein des services de la direction du soutien ;
- Superviser la relation des équipes de la direction avec les demandeurs et usagers les sollicitant et assurer le suivi des éventuels litiges avec les demandeurs ;
- Garantir le respect et la mise en application du règlement général des aides et des différentes règles s'appliquant à un établissement public.



- Assurer la fluidité du travail des équipes de la direction avec celles des autres directions et unités de l'établissement en « mode projet », notamment dans le cadre de la mise en œuvre du programme CNM 2025.

Savoir-faire et savoir être :

- Très bonne compréhension du fonctionnement d'un établissement public et des prérogatives du CNM, Attachement au service public et aux missions d'intérêt général ;
- Maîtrise des enjeux du secteur professionnel de la musique et des variétés et très bonne connaissance du secteur de la musique enregistrée ;
- Engagement, réactivité et capacité à travailler en équipe en proposant des solutions opérationnelles à la Directrice et aux équipes encadrées ;
- Capacité à prendre la parole en public et à représenter l'établissement en toutes circonstances ;
- Goût pour la mise en œuvre de projets nouveaux et structurants élaborés en lien avec plusieurs interlocuteurs internes et externes à l'établissement.

Profil :

- Expérience professionnelle confirmée dans le domaine des industries culturelles et créatives, attestant d'une parfaite connaissance de la situation, des facteurs de développement et des enjeux économiques et culturels, des professionnels de la musique et des variétés, en particulier dans le champ de la musique enregistrée.
- Formation supérieure (école supérieure de commerce ou master en management d'organisations culturelles, Sciences Po, école d'ingénieur...);

Pour postuler :

Contrat à durée indéterminée.
Poste à pourvoir dès que possible.

Adresser votre lettre de motivation et CV à recrutement@cnm.fr sous la référence **VR 24.04.073**.
Clôture des candidatures le **07 juin 2024**.

Le Centre national de la musique s'engage à garantir l'égalité des chances en matière d'emploi, sans tenir compte de l'origine, du sexe, des mœurs, de l'orientation sexuelle, du genre, de l'âge, de la situation de famille, de l'état de grossesse, de l'origine, des opinions politiques, des activités syndicales, des convictions religieuses, l'apparence physique, du nom de famille, de l'état de santé, ou d'une situation de handicap.

Vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de nous faire parvenir une lettre et un CV anonymes. Dans ce cas, merci de bien vouloir inscrire sur votre CV une adresse mail anonyme pour vous répondre.